Mairie de Prades-sur-Vernazobre

Prades Infos

Décembre 2021

Numéro 4

Chères Pradéennes, chers Pradéens,

C'est maintenant devenu une tradition. En cette fin d'année 2021, je viens vous informer, par le biais de ce bulletin, de l'avancée des travaux engagés et des actions promises avec mon conseil municipal, mais aussi vous parler de la vie et l'animation de notre village.

Nous clôturons une année éprouvante, voire dramatique pour certains d'entre nous, sur le plan privé ou sur le plan professionnel, à cause du covid 19. Je ne compte pas m'étaler sur le sujet, vue la masse d'informations que vous recevez quotidiennement par les médias depuis bientôt deux ans.

Je préfère vous parler des affaires car l'heure est à la relance économique de notre pays. Notre petite commune va y participer à son niveau, en espérant l'octroi des moyens financiers à la hauteur des missions engagées. Avec mon conseil municipal, nous avions défini des prévisions pour 2021 (cf. Prades Infos 2 / déc. 2020). Elles ont été tenues, malgré le contexte actuel, comme vous allez pouvoir le constater dans les pages suivantes.

J'en profite pour remercier encore une fois Claire et Noémie pour leur excellent travail pour la réalisation de ce bulletin.

Au début de l'été, je vous avais dit être impatient de recréer cette ambiance de rencontre et de fête qui anime d'habitude notre commune. Cela a été fait grâce à nos associations locales : Mas Que Sonido, le peuple de l'Orb et ASV pour leurs « Mardis de Prades » prouvant que nous avons de la chance : il y a du talent à Prades! Yoan et son comité des fêtes ont continué le 19 novembre avec la soirée Jazz. J'espère que l'on pourra animer encore plus l'année 2022.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce Prades Infos, je vous demande de bien prendre soin de vous. Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Jean-Marie Milhau,
votre maire

Retrouvez toutes les informations de la commune sur:

- son site internet: prades-sur-vernazobre.fr
- sa page Facebook: Mairie de Prades-sur-Vernazobre
- l'application Panneau Pocket

Dans ce numéro :

Les travaux 2ème semestre 2021 2
Place du four à pain 2
Bibliothèque communale 2
Arrivée de la fibre 3
Recensement de la population 3
Démonstration du défibrillateur 3
Démarches administratives en ligne 3

Le Souvenir Français

Je tenais à adresser mes remerciements au Souvenir Français. Sous l'impulsion de son Président Eric Pérès et de son Vice-Président Philippe Godia, le Souvenir Français assure toujours l'entretien de notre monument aux morts, après sa remise en état en 2018, grâce au bénévolat de tous ses membres.

Sur cette photo prise lors des commémorations du 11 novembre, on peut voir Titouan, le fils de notre secrétaire Claire, en jeune soldat. Celui-ci fait partie des bénévoles du Souvenir Français, il en est même le plus jeune adhérant.

Si vous aussi vous souhaitez devenir bénévole, peu importe votre âge, n'hésitez pas à vous adresser au Souvenir Français. Vous trouverez toutes les informations sur leur site internet: www.lesouvenirfrancais-saintchinian.fr.

Les travaux - 2ème semestre 2021

• Nous sommes à la fin de la première tranche des travaux. Le chantier de construction du local technique, dans les temps, est bientôt terminé.

Après plusieurs réunions au cours de l'année, organisées par Hérault Ingénierie et les services route d'Olonzac, nous préparons le dossier pour les demandes de subventions de la seconde tranche des travaux (sécurisation de la traversée du village).

• Des travaux ont été effectués par l'entreprise Francès: bétonnage de la rue du mûrier et du chemin de la Tinasse, sous le contrôle de Patrice Poux, adjoint délégué aux chemins communaux.

« Nous préparons le dossier pour les demandes de subventions de la seconde tranche des travaux. »

Place du four à pain

L'achat de la bâtisse sur la place du four à pain, l'ancienne épicerie, vient d'être décidé en conseil municipal.

Ce projet nous permettra d'envisager, après quelques travaux, le transfert du multiservice actuel et de l'agence postale, mais aussi la création de logements.

Nous aurons ainsi la possibilité de créer de nouveaux espaces communaux, ou d'en libérer d'autres.

Ceci afin de proposer de nouvelles commodités sur la commune, comme par exemple une bibliothèque dans un local qui lui sera dédié.

Bibliothèque communale

Notre commune compte 26 élèves qui prennent le transport scolaire pour St Chinian ou Cessenon-sur-Orb. Et, sur les 17 communes de Sud Hérault, Prades présente en 2021 la meilleure progression du nombre d'adolescents par rapport au nombre d'habitants de la commune.

Pour répondre à une demande croissance de livres de la part de ces jeunes, mais aussi des personnes âgées, Noémie Cavrois, conseillère municipale, s'est proposée de prendre en main le projet de développement de notre bibliothèque.

Pour le moment, nous vous accueillons toujours en mairie, pendant les horaires d'ouverture habituels.

Noémie tiendra également des permanences sur d'autres créneaux. La première aura lieu le samedi 8 janvier 2022 de 10h à 12h.

Vous pouvez nous aider à enrichir notre fonds si vous le souhaitez. Vous pouvez déposer en mairie vos dons de livres, toutes thématiques, tous formats, en bon état.

Ci-joint, vous trouverez un questionnaire concernant les pratiques de votre foyer en terme de lecture et vos attentes vis-à-vis de notre bibliothèque. Merci de bien vouloir le compléter et le déposer en mairie.

Arrivée de la fibre

Comme cela avait été promis par le Président du Conseil Départemental de l'Hérault, Kléber Mesquida, la fibre optique arrive sur notre commune en 2022.

Vous avez pu voir les différentes étapes des travaux.

Dernièrement, la pose des poteaux.

Des informations seront communiquées aux personnes intéressées. Nous comprenons votre engouement mais encore un peu de patience vous est demandée...

Recensement de la population

Recensement de la population 2022

Les projets de développement du territoire nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

Initialement prévu en 2021, le recensement s'effectuera finalement entre le 20 janvier et le 19 février 2022.

Notre agent recenseur, Kim Haight, se présentera chez vous. Elle vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne le pouvez pas, la réponse papier est possible.

Ensuite, c'est l'Insee qui analysera toutes les données!

« Le recensement s'effectuera entre le 20 janvier et le 19 février 2022 ».

Démonstration du défibrillateur

Suite à l'installation d'un défibrillateur dans la cour de la salle des associations, une démonstration de l'utilisation de l'appareil a été organisée le 7 décembre dernier.

Elle a été conduite par Bernard Calvet et David Mouton, pompiers, ainsi que Estelle Pexoto, médecin et conseillère municipale. Je les remercie de leur implication.

Une vingtaine de pradéens y ont participé et ont ainsi été sensibilisés aux procédures.

Démarches administratives en ligne

Nous vous rappelons que, pour effectuer vos diverses démarches administratives en ligne, le site officiel de l'administration française est:

https://service-public.fr

Nous avons bien conscience que cela n'est pas aisé pour tous. C'est pourquoi nous attirons votre attention sur les erreurs les plus fréquentes que nous constatons:

- **listes électorales:** pour les demandes d'inscription, fournir le formulaire Cerfa 12669*02 et non le récépissé fourni par le site;
- **état civil:** pour obtenir un acte de naissance, vous adresser à la mairie de votre lieu de naissance, et non celle de votre lieu d'habitation;
- **urbanisme:** lorsqu'un arrêté vous a été délivré, ne pas oublier de rapporter en mairie les documents suivants :

- pour les permis de construire: la déclaration d'ouverture de chantier (DOC),

- dans tous les cas: la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

DOSSIERS D'URBANISME DÉMATÉRIALISÉS À PARTIR DU 1ER JANVIER 2022.
VOIR GUIDE PRATIQUE CI-JOINT.

Station d'épuration

Le geste semble insignifiant, mais il n'est pas sans conséquence. Jeter une lingette, une serviette hygiénique ou un masque dans les toilettes, c'est le risque de perturber le fonctionnement du traitement des eaux usées.

Contrairement aux idées reçues, ces produits ne se désagrègent pas comme le papier toilette. Ils doivent donc être jetés avec les ordures ménagères.

Ils finissent par boucher les tuyaux ou les pompes des réseaux d'assainissement et entraver le bon fonctionnement de la station d'épuration.

Commune de Prades sur Vernazobre

- **Mairie**
  ouverte au public
  du mardi au vendredi
  de 9h à 11h45.
  Tel : 04 67 38 04 83
  mairie.prades34360@gmail.com

- **Multiservice & agence postale**
  ouverts du lundi au samedi
  de 9h à 12h.
  Tel: 04 67 38 24 66
  multiservicesprades@gmail.com

Pour vos commandes au multiservice :

Pour la boulangerie, les commandes sont à passer la veille pour le jour ouvré suivant.

Pour la boucherie et l'épicerie, les commandes sont à passer les mercredis et les samedis pour une livraison le jour ouvré suivant.

Quelques informations utiles

- Compte tenu du contexte sanitaire défavorable, nous sommes au regret d'annuler cette année encore la traditionnelle cérémonie des vœux.
- **Incivilités**: le Maire appelle à la responsabilité des parents pour alerter et surveiller les enfants afin qu'ils ne fassent plus « les singes » sur les toitures, notamment celle du barbecue, cela risquant évidemment de causer des dégâts mais aussi des accidents.
- **Multiservice**: devant la difficulté à pérenniser le poste de suppléante lors des congés de Catherine Perez, c'est Claire, notre secrétaire, qui assure cette charge. Lors des remplacements, la mairie sera ouverte l'après-midi au lieu du matin.
- **Contrats aidés**: pour pallier la longue absence de Didier Garcia, notre agent technique, deux contrats aidés ont été mis en place. Ont ainsi été embauchés Patrick Béret et Damien Petit.
- **Chiens errants:** de nouvelles plaintes ont été déposées en mairie. Nous demandons à leurs maîtres de faire le nécessaire. Ne nous obligez pas à avoir recours au service de la fourrière.
- **Sud Hérault**: retrouvez toutes les informations de notre communauté de communes sur leur site internet: **https://www.cc-sud-herault.fr**
- **Petit rappel des règles d'urbanisme:** pour les clôtures, les transformations de garage en habitation, les modifications de façade ou les créations de surface supérieures à 5 m² jusque 20 m², vous devez remplir une déclaration préalable. Pour les surfaces supérieures à 20 m², vous devez remplir un permis de construire.
- **Association « Mona Lisa »:** notre commune est engagée avec Cessenon et Pierrerue pour l'accompagnement des personnes isolées avec l'association Monalisa. Notre référente, **Béatrice Spaecht,** est joignable au 06 17 03 14 63 (ou l'équipe Monalisa : 06 72 09 85 19 / filorb.monalisa34@gmail.com).

Eau et assainissement

En cas de fuite d'eau ou de problème d'assainissement, contactez le **Sivom Orb et Vernazobres** :

04 67 93 60 70
(aux heures de bureaux)
06 71 14 91 97
(hors heures de bureaux)

Eclairage public

En cas de panne, notez le numéro inscrit sur le poteau et téléphonez au :

0800 39 18 48
(appel gratuit)

COVID-19 **Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage**

Se laver les mains très régulièrement

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser des mouchoirs à usage unique

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

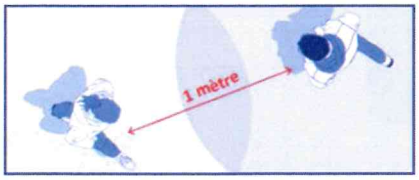

Rester toujours à plus d'un mètre les uns des autres